

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA RÉUNION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA**  
**SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES / (SGDN)**  
**NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)**

tenue à Montréal, Québec,  
le 25 septembre 2006  
à 8 h 30

Sont présents

M. Gary Kugler	Administrateur et président du conseil
M. Ken Nash	Administrateur et président de la SGDN
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et président du Comité de la vérification, des finances et du risque
M. Michel Rhéaume	Administrateur

Sont également présentes

M <sup>me</sup> Kathryn Shaver	Directrice exécutive et secrétaire générale
M <sup>me</sup> Gillian Adshead	Secrétaire adjointe du conseil

Par conférence téléphonique

M. David Crombie	Président du Conseil consultatif (Point 8 de l'ordre du jour)
M <sup>me</sup> Elizabeth Dowdeswell	Conseillère spéciale du conseil d'administration (Point 5 de l'ordre du jour)

1. Approbation de l'ordre du jour

M. Kugler préside la réunion du 25 septembre 2006.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été convoqués conformément au règlement et que le quorum est atteint, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 8 h 30.

L'ordre du jour de la réunion est adopté tel quel.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion tenue le 19 juin 2006, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est adopté tel quel.

3. Affaires issues des procès-verbaux

Le président de la SGDN fait le point sur les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion du 19 juin 2006 et précise que toutes les mesures restantes sont à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

4. Rapport du président de la SGDN

Dans le cadre de son rapport verbal, M. Nash fait le point sur les activités de transition de l'organisation. Il passe en revue les plans en cours pour étoffer la capacité de l'organisation et préparer la SGDN à assumer son mandat futur de mise en œuvre. La mise en œuvre exigera que la SGDN mette au point une organisation durable dotée de personnel permanent et de capacités élargies pour enrichir l'expertise technique et financière à laquelle a accès la SGDN, et qu'elle étoffe la capacité de recherche socio-éthique actuelle.

Le président passe en revue la participation de la SGDN à différentes séances d'information et rencontres tenues depuis la dernière réunion du conseil. Il indique que la SGDN continue de répondre aux demandes de présentations. Le personnel de la SGDN a pris part à deux séances de ce genre à Uranium City et à l'Île-à-la-Crosse, en Saskatchewan. Dans le cadre de cette mise à jour, le président fait un compte rendu de la réunion qu'il a eue avec des représentants de Securad pour leur expliquer le mandat confié à la SGDN par la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* et faire le point sur les activités de la SGDN pendant la période de transition précédant la décision du gouvernement.

Faisant le point sur les plans en cours d'élaboration pour le Forum des Aînés que la SGDN organise à Toronto du 11 au 13 octobre, le président invite les membres du conseil à y participer. Il souligne que le personnel de la SGDN a poursuivi son exploration des leçons apprises et des études de cas sur les pratiques novatrices en gestion concertée de projets par le biais de la recherche et de tables de concertation.

Le président passe ensuite en revue les rencontres à venir, notamment la poursuite de l'élaboration par les Membres de la SGDN de la version finale d'une nouvelle convention d'affiliation, pour confirmer le partage des coûts et des décisions entre les sociétés membres pour la phase de mise en œuvre. La rédaction d'un nouveau règlement administratif à l'appui de la mise en œuvre est également en cours.

Le président énumère plusieurs activités préparatoires prévues à l'automne 2006 pour faciliter la conception ultérieure d'un processus concerté de sélection d'un site et le renforcement des capacités pour créer des conditions favorisant le succès de la mise en œuvre.

5. Mise à jour sur l'élaboration du plan de sélection d'un site

Liz Dowdeswell, conseillère spéciale du conseil, fait le point sur certaines considérations préliminaires pour l'élaboration d'un processus de sélection d'un site qui se veut à la fois adaptatif et concerté. Tout en faisant part de ses hypothèses sous-jacentes et de ses

objectifs pour le projet, elle met en relief la nécessité de faire preuve de cohérence avec les engagements pris dans le rapport d'étude final. Elle passe en revue les quatre phases d'activités caractéristiques et les besoins de ressources connexes. M<sup>me</sup> Dowdeswell souligne les discussions préliminaires tenues avec des praticiens afin d'en apprendre davantage et de cerner les leçons apprises pour éclairer la conception du futur processus de sélection d'un site de la SGDN.

M<sup>me</sup> Dowdeswell invite les membres du conseil à lui faire part de leurs commentaires et à lui poser des questions à propos de son plan.

Les administrateurs discutent longuement de l'approche et de l'échéancier proposés pour l'élaboration d'un processus de sélection d'un site, posent des questions et demandent des précisions sur l'étendue des occasions que l'on prévoit d'offrir au public pour qu'il participe à l'élaboration du plan de sélection d'un site. Les administrateurs soulignent l'importance de continuer à se préparer à répondre aux demandes de renseignements qui émaneront du public à propos de l'élaboration du processus de sélection d'un site dans la foulée d'une décision du gouvernement.

Le président du conseil d'administration remercie M<sup>me</sup> Dowdeswell de sa mise à jour très instructive sur ses plans préliminaires.

#### 6. Rapport du président du conseil

Le président du conseil passe en revue les délais, le processus et les critères proposés pour guider le recrutement de nouveaux administrateurs afin d'élargir la composition du conseil de la SGDN. Conformément aux recommandations du Conseil consultatif et aux observations reçues au cours de l'étude, les administrateurs sont d'accord avec l'idée d'enrichir la perspective du conseil avec des points de vue n'émanant pas uniquement de l'industrie nucléaire. Le conseil confirme son désir d'élargir sa composition au moyen de la nomination d'administrateurs ayant des compétences, des capacités et des points de vue divers. Le président du conseil précise qu'un processus de recrutement sera lancé à l'automne 2006.

Par ailleurs, le président du conseil examine les délais et les processus proposés pour prolonger le mandat des membres actuels du Conseil consultatif et étudier les besoins du Conseil relativement à sa composition future. Après discussion, le conseil souscrit à la proposition du président du conseil de prolonger jusqu'à la fin de juin 2007 le mandat des membres actuels du Conseil consultatif.

#### 7. Comités du conseil d'administration

Le président du conseil invite les membres à discuter d'une proposition visant à créer un comité de supervision du processus de sélection d'un site relevant du conseil d'administration pour surveiller l'élaboration du processus de sélection d'un site et sa mise en œuvre. La sélection d'un site constituera une activité majeure de la SGDN au cours de la première phase de son mandat de mise en œuvre.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle les administrateurs examinent la pertinence de créer un comité de supervision du processus de sélection d'un site comme outil de précaution pour aider le conseil à s'acquitter de ses obligations de surveillance dans ce domaine d'activité clé. On convient d'élaborer un mandat préliminaire pour un tel comité aux fins d'examen par le conseil. (\*)

Le président du conseil indique que le besoin de comités supplémentaires ou d'autres structures de surveillance sera pris en compte pendant que l'organisation se prépare à assumer son prochain mandat.

#### 8. Rapport du Conseil consultatif

À l'invitation du président du conseil d'administration, M. Crombie fait un compte rendu de la réunion du 21 septembre 2006 du Conseil consultatif.

M. Crombie passe en revue l'ordre du jour et les sujets de discussion de la réunion du 21 septembre. Tout en relatant les faits saillants de la réunion, il souligne que le Conseil a obtenu une mise à jour du président de la SGDN concernant les activités de la Société et le plan de transition en cours pendant que l'organisation se prépare à assumer son mandat de mise en œuvre futur.

À cette occasion, Jo-Ann Facella a fait longuement le point sur les travaux qu'elle mène pour obtenir le point de vue éclairé de praticiens et examiner les études de cas et les considérations sur la sélection d'un site aux fins de l'élaboration d'un processus adéquat de sélection d'un site au Canada. Au cours de la discussion qui a suivi avec les membres du Conseil consultatif, M<sup>me</sup> Facella a passé en revue différents processus participatifs et plusieurs exemples internationaux. Liz Dowdeswell a renseigné le Conseil consultatif sur son plan de travail initial relativement à l'élaboration sur deux ans d'un processus concerté de sélection d'un site.

Le Conseil consultatif a reçu un compte rendu sur les activités et les rencontres tenues avec les peuples autochtones. La SGDN a passé en revue les grandes lignes du prochain Forum des Aînés aux fins de discussion avec le Conseil et a invité ses membres à participer au Forum, qui doit se tenir en octobre. Le Conseil a également reçu des rapports de Sean Russell concernant les derniers développements internationaux au sujet des décisions touchant la gestion à long terme des déchets nucléaires.

M. Crombie fait part de son appréciation au président du Conseil et au président de la SGDN pour le dialogue concerté auquel ils convient le Conseil consultatif relativement à la gouvernance de la SGDN pour la prochaine phase de son mandat. Le Conseil est ravi de poursuivre ses discussions avec le conseil d'administration sur les besoins de la SGDN et sur le rôle et la composition du Conseil consultatif en vue de la prochaine phase.

Le président du conseil d'administration remercie M. Crombie de sa mise à jour.

#### 9. Planification stratégique

Le président du conseil et le président de la SGDN passent en revue un processus proposé pour la planification stratégique du conseil en 2007 qui vise à appuyer l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal.

Le conseil se dit d'accord avec la proposition d'entreprendre la planification stratégique au début de 2007, car il s'agit d'une responsabilité clé du conseil pour établir l'orientation générale du plan quinquennal. Le conseil se dit intéressé de discuter de ce point plus à fond à la réunion de novembre. À la suggestion du conseil, la SGDN étudiera la possibilité de faire appel à un facilitateur indépendant pour la séance de planification stratégique. (\*)

## 10. Plan d'activités et budget de 2007

Le président de la SGDN passe en revue le plan d'activités et le budget et demande au conseil d'approuver le budget et l'orientation générale pour 2007.

Le président décrit les éléments clés du plan d'activités qui avait été distribué aux administrateurs avant la tenue de la réunion :

- i. l'élaboration concertée d'un processus de sélection d'un site;
- ii. la création de conditions propices et le renforcement des capacités pour assurer le succès de la mise en œuvre.

Pour la première fois, le plan d'activités et le budget de 2007 regroupent le travail de recherche sociale et les activités d'engagement de la SGDN avec le programme de recherche technique et l'analyse financière.

Le plan énonce les prévisions préliminaires des besoins budgétaires pour les cinq prochaines années. Ces prévisions pluriannuelles seront peaufinées au cours de la prochaine année :

- o La SGDN examinera en collaboration avec le conseil un processus détaillé de planification stratégique en 2007 pour établir l'orientation générale et les objectifs de la SGDN pour une période de cinq ans. De concert avec le conseil, la SGDN planifiera les fondements stratégiques de la conception du processus de sélection d'un site et de la création de conditions propices pour assurer le succès de la mise en œuvre.
- o Le plan stratégique quinquennal constituera le fondement sur lequel reposera l'élaboration du plan d'activités de 2008 et des plans des années subséquentes.
- o La plupart des travaux proposés par la SGDN pour le début de 2007 visent précisément à éclairer le processus de planification stratégique et à guider la SGDN dans l'établissement de ses objectifs généraux.

Jusqu'à ce que le gouvernement prenne une décision quant à la méthode de gestion recommandée, la SGDN n'assumera pas de façon officielle son mandat de mise en œuvre. Ces considérations ont été prises en compte au moment de formuler le plan d'activités de 2007 et de proposer le budget connexe. Le plan d'activités proposé au conseil le 25 septembre est fondé sur l'hypothèse que le gouvernement communiquera sa décision avant la fin de 2006 et que la SGDN disposera d'un budget total de 18 millions de dollars pour 2007. Sur ce montant, le plan d'activités de 2007 définit séparément :

- o La partie du plan qui sera exécutée sans égard à la prise d'une décision par le gouvernement. Cette partie comprend la recherche sociale et technique, la conformité et certaines activités d'engagement. L'exécution de cette partie du plan devrait coûter environ 15,7 millions de dollars;
- o La partie du plan qui ne sera exécutée qu'à la suite de la prise d'une décision par le gouvernement.

Le président de la SGDN précise qu'il demande au conseil d'approuver la première partie du budget, soit la somme de 15,7 millions de dollars requise pour financer le travail qui doit être effectué en 2007 sans égard à la prise d'une décision par le gouvernement.

Le président du conseil invite les membres du conseil à discuter de la proposition. Une

longue discussion s'ensuit au cours de laquelle les administrateurs font part de leurs commentaires sur les plans et le budget proposés. Ils se disent d'accord avec l'orientation générale proposée. M. Long fait remarquer que le plan préliminaire a été examiné auparavant par le Comité de la vérification, des finances et du risque. Au cours de la discussion, le conseil souligne l'importance d'étoffer les capacités et les ressources de la SGDN pour favoriser un mandat de mise en œuvre actif. On discute du rythme de l'élargissement des capacités et des ressources et de l'importance d'avoir des plans de relève pour assurer une opération à long terme viable.

Le conseil discute des orientations et du budget proposés pour le plan d'activités de 2007 et se dit d'accord avec ceux-ci. Conformément à ces orientations, il est convenu qu'un plan d'activités peaufiné pour 2007, dans lequel on rationalise et précise les priorités du plan de travail de 2007, sera préparé aux fins de dépôt à la réunion de novembre 2006 du conseil. (\*)

Quand le gouvernement aura fait connaître sa décision relativement à une méthode de gestion, la SGDN propose de soumettre à l'examen et à l'approbation du conseil le budget supplémentaire estimatif de 2,3 millions de dollars pour 2007 requis pour amorcer la mise en œuvre de la décision du gouvernement. (\*)

#### **IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil d'administration de la SGDN :

- Approuve la présentation au conseil d'administration en novembre 2006 du plan d'activités de 2007 assujetti aux modifications du plan de travail de 2007;
- Approuve un budget de 15,7 millions de dollars pour l'exercice de la SGDN se terminant le 31 décembre 2007 relativement au travail de préparation requis avant la communication de la décision du gouvernement relativement à une méthode de gestion;
- À la suite de la communication de la décision du gouvernement relativement à une méthode de gestion, ordonne à la SGDN de soumettre à l'examen et à l'approbation du conseil le budget supplémentaire estimatif de 2,3 millions de dollars pour 2007 requis pour amorcer la mise en œuvre de la décision du gouvernement.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

#### 11. Locaux

Le président de la SGDN fait part des plans en cours pour obtenir des locaux plus grands d'ici le début de 2007 afin d'appuyer l'élargissement du personnel de la SGDN. À cet égard, le président demande au conseil l'autorisation de signer un bail pour les locaux futurs de la SGDN. M. Nash passe en revue le coût estimatif d'un bail de cinq ans et de l'aménagement des nouveaux locaux. Il est prévu de financer la part de la SGDN de l'aménagement des nouveaux locaux à même le budget 2006 approuvé de la SGDN.

Le président invite les administrateurs à discuter et répond à leurs questions.

En appuyant la proposition, le conseil convient que le budget alloué pour 2006

pourrait être appliqué à l'aménagement des nouveaux locaux loués. Prévoyant que certaines activités d'aménagement se poursuivront en 2007, le conseil propose que la SGDN demande aux Membres de consentir à ce que celle-ci conserve les fonds de 2006 non dépensés à la fin de l'année, qui autrement seraient portés au crédit de chacun des Membres au titre des montants payables en vertu de la convention d'affiliation de la SGDN. La SGDN s'engage à communiquer avec les Membres en temps opportun pour obtenir leur confirmation par écrit de ce consentement et de la renonciation à leur droit au crédit. (\*)

### **IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Conformément aux articles 8.10.3, 8.10.6 et 12.2 du Règlement n° 1 de la Société de gestion des déchets nucléaires,

- Que le conseil d'administration autorise le président et chef de la direction à signer un bail de location ou de sous-location ou à passer un contrat relativement à la location de locaux pour l'organisation, pour une période de cinq ans, d'une valeur de 2,8 millions de dollars, et à passer un contrat relativement à des améliorations locatives maximales de 1,1 million de dollars.
- Que le conseil d'administration autorise la SGDN à financer l'aménagement des nouveaux locaux à même le budget approuvé pour 2006.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

#### 12. Mise à jour du Comité de la vérification, des finances et du risque

M. Long présente un compte rendu de la réunion du 7 septembre 2006 du Comité de la vérification, des finances et du risque.

En passant en revue les points abordés par le Comité, M. Long attire l'attention sur les rapports réguliers reçus dans le cadre des contrôles internes de la SGDN. Il fait part de la discussion du Comité sur l'importance de s'assurer qu'il existe des lignes directrices et des politiques efficaces en matière de dépenses ainsi que des contrôles internes rigoureux à des fins de responsabilisation au sein de l'organisation et de poursuivre l'instauration de pratiques de gouvernance efficaces pendant que l'organisation s'élargit en vue de la phase de mise en œuvre. Le conseil discute ensuite de la possibilité que la SGDN ait besoin ultérieurement d'autres fonctions de vérification interne quand elle deviendra l'organisation responsable de la mise en œuvre. Le président du conseil propose que cette question de vérification interne soit examinée à la prochaine réunion du Comité de la vérification, des finances et du risque. (\*)

*M. Kugler se retire de la réunion.*

#### 13. Nomination au Comité de la vérification, des finances et du risque

Le président du Comité de la vérification, des finances et du risque dépose une proposition visant à nommer un troisième membre au Comité.

M. Long souligne que le mandat du Comité de la vérification, des finances et du risque prévoit la présence de trois administrateurs au Comité. Le conseil d'administration convient qu'il est à

la fois souhaitable et pertinent de nommer un troisième membre au Comité à ce moment.

**IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

Que le conseil d'administration nomme M. Gary Kugler au Comité de la vérification, des finances et du risque de la SGDN.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

En temps et lieu, comme le conseil d'administration de la SGDN compte s'élargir pour accueillir d'autres administrateurs externes, il est entendu qu'il sera susceptible de vouloir revoir la composition du Comité.

*M. Kugler réintègre la réunion.*

14. Rémunération des vérificateurs externes

Le Comité de la vérification, des finances et du risque soumet à l'approbation du conseil une proposition concernant la rémunération de la vérification externe de l'exercice 2006 de la SGDN. On fait remarquer que les honoraires de la vérification de la fin d'année 2006 sont les mêmes que pour l'année précédente.

**IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :**

De confirmer que la rémunération des vérificateurs externes, pour l'exécution de la vérification externe des états financiers de l'exercice 2006 de la SGDN, correspond à des honoraires de vérification de 18 500 \$, plus les taxes applicables et les frais administratifs connexes.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

15. État financier trimestriel

Le président présente au conseil le résumé des dépenses du deuxième trimestre de 2006. Il indique que les dépenses du deuxième trimestre sont légèrement inférieures à l'affectation budgétaire trimestrielle de 2006.

16. Prévisions budgétaires en cours d'année

Le président de la SGDN fait part des prévisions à jour des dépenses de fin d'année pour 2006, soit un montant total de 3,356 millions de dollars; ce montant comprend une somme de 91 000 \$ provenant des fonds de réserve déjà approuvés pour mener à bien les travaux en cours de la SGDN. De plus, sous réserve des modalités du bail négocié présentement pour les nouveaux locaux de la SGDN, certaines dépenses pourraient être effectuées en 2006 relativement à l'aménagement des nouveaux locaux.

17. Prochaines réunions

Le président du conseil passe en revue une liste des points de discussion possibles pour la réunion de novembre et invite les administrateurs à faire part de leurs commentaires.

Un dîner conjoint du conseil d'administration et du Conseil consultatif aura lieu le soir du **23 novembre 2006**.

La dernière réunion du conseil d'administration en 2006 est prévue le **24 novembre**.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil lève la séance à 12 h 30.

(\*) Indique des mesures à prendre.

Kathryn Shaver  
Secrétaire générale

Gary Kugler  
Président du conseil